

LOGEMENT : FACILITER L'ACCÈS POUR TOUS

4 millions de personnes mal-logées et 12,1 millions en situation de fragilité*, le logement représente aujourd'hui le premier poste de dépenses des ménages avec une moyenne de 26 %. Sur les 15 dernières années, le prix d'achat de l'immobilier a été multiplié par 2,5 et le montant des loyers doublé.

Les mesures logement de la loi de Finances 2018 (baisse des APL, suppression de l'allocation logement, fin de l'encadrement des loyers) ont généré une **explosion des prix à la location**.

Par ailleurs, les grandes agglomérations, grands pourvoyeurs d'emplois où les logements sont inaccessibles ont contraint nombre de salariés à se loger de plus en plus loin de leur lieu de travail.

Temps de trajet toujours plus long et augmentation du coût du transport accentuent le phénomène d'inégalité et de fragilité.

Travailler dans les IEG ne garantit pas nécessairement l'accès à un logement ; certains salariés sont en situation de précarité voire vont jusqu'à dormir aussi dans leur voiture, faute de garants ou de cautions.

Action-Logement propose de multiples dispositifs : offres de logements sociaux et privés, Aides Loca-Pass, Garantie des Risques Locatifs, Aides à l'accession... mais **pas assez d'agents en profitent** faute de connaître ces offres ou même de savoir quelle est la démarche à suivre dans son entreprise pour en profiter !

Pour FO Énergie et Mines, il est nécessaire de **mettre en place des solutions adaptées** afin de faciliter l'accès au logement à tous les salariés et de revisiter les politiques de transport.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **La prise en charge des frais d'agence** dans le cas d'une location dans le parc privé ou d'une accession à la propriété.
- **La réévaluation à la hausse** de l'indemnité article 30 du Statut.
- **L'arrêt de la dégressivité des aides aux logements.**
- **La généralisation et l'augmentation de la prime transport** exonérée de cotisations sociales.
- La création d'un **prêt à taux zéro pour les véhicules propres** en complément de la prime à la reconversion.

*chiffres du 24^e rapport de la Fondation Abbé-Pierre